

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Licence Sciences du langage - Parcours : Enseignement

Licence Sciences du langage



Établissement
Université Paris
Cité

Présentation

Les sciences du langage demeurent une discipline souvent mal connue des futurs étudiants, parce qu'elle n'est pas enseignée au lycée. Pourtant, les professeurs de français, de langues et de philosophie décrivent et expliquent déjà en partie le fonctionnement des langues, leur structure, leur construction, leurs formes, leurs spécificités, leurs divers usages dans la communication entre les individus, etc.

De façon générale, les sciences du langage étudient le fonctionnement des langues (dans leurs aspects phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques), l'acquisition du langage par l'enfant, les types de discours (politique, publicitaire, etc.) dans leur aspect argumentatif, sémiologique ou autre, et leurs usages (comment les locuteurs utilisent la langue ?, dans quel but ?, pour obtenir quel effet ?).

La licence sciences du langage est organisée en 3 parcours ouverts dès la L1 : Expertise linguistique (EL) ; Professorat des écoles (PE) ; Français langue étrangère-seconde (FLE). Un nombre limité de places est offert en L.AS (Licence Accès Santé) dans le cadre du parcours Expertise linguistique. Le choix de parcours effectué en L1 ne conditionne pas la poursuite de ce parcours en L2 ou en L3. Si vous constatez que le parcours choisi en L1 ne vous correspond pas, il vous est possible d'en choisir un autre en L2 (dans la limite des places disponibles). Il n'est, par contre, pas possible de changer de parcours en cours d'année. Le changement de parcours est exclu en L3.

Le **parcours professorat des écoles** consiste en une préparation pluridisciplinaire (linguistique, didactique du français, des mathématiques) et progressive au métier de professeur des écoles.

Objectifs

Étudier les sciences du langage vous permettra de :

- découvrir l'importance de la langue dans les rapports humains
- acquérir les outils de description des langues du monde, qu'elles ne soient qu'orales ou qu'elles soient orales et écrites
- comprendre comment l'enfant acquiert sa ou ses langue(s) maternelle(s)
- acquérir les outils de description des discours politiques, publicitaires, etc.



- comprendre les modifications que subissent les langues en fonction des conditions de communication
- être capable de décrire les codes sémiologiques qui accompagnent le langage humain (codes visuels, gestuels,...)
- acquérir une solide formation dans le domaine de l'enseignement du français langue maternelle afin de suivre sans difficulté un master préparant aux métiers de l'enseignement
- Comprendre la dimension politique, géopolitique et sociale des langues

Savoir-faire et compétences

Les compétences acquises au terme de cette licence se déclinent en termes de savoir, de savoir-faire, et de savoir-être.

Savoirs :

- Connaissances théoriques et méthodologiques en communication et description des langues et du langage
- Spécialisation dans l'analyse des pratiques langagières : psycholinguistique, syntaxique, phonologique, ethnolinguistique, sociolinguistique, sémiologique, enseignement du français (langue maternelle, langue étrangère), etc.

Savoir-faire :

- Acquisition des méthodes de travail universitaire et de la discipline
- Acquisition de savoir-faire spécifiques aux domaines de l'enseignement et de la communication
- Savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit en s'adaptant à son auditoire
- S'exprimer en anglais général et de spécialité
- Compétences en informatique

Savoir-être :

- Capacité de critique constructive et développement de la curiosité intellectuelle ;
- Prise en considération de la diversité des langues et des cultures ;
- Capacité à travailler de manière autonome, seul ou en équipe.

Les + de la formation

Retrouvez toutes les informations relatives aux modalités de candidature [ici](#).

Des modalités de candidatures spécifiques peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Les modalités de candidature pour intégrer une licence 1, 2 ou 3 en Sciences du langage sont renseignées sur la page suivante : [ici](https://shs.u-paris.fr/candidatures-licences-et-masters-shs/candidatures-licences)
<https://shs.u-paris.fr/candidatures-licences-et-masters-shs/candidatures-licences>

Admission

Conditions d'admission

- Diplôme requis en L1 : BAC général ou technologique



- Niveau requis en L2 : L1 de Sciences du langage ou équivalence sur dossier. Niveau de langue exigé : C1 dans toutes les compétences.
- Niveau requis en L3 : L2 de Sciences du langage ou équivalence sur dossier. Niveau de langue exigé : C1 dans toutes les compétences.

Public cible

La licence Sciences du langage accueille tout étudiant désireux d'étudier le langage sous toutes ses formes.

Droits de scolarité

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après

Poursuite d'études

La licence Sciences du langage de l'Université Paris Cité offre des débouchés diversifiés à la fin du diplôme et prépare à l'entrée de certains masters.

Il y a trois masters qui suivent directement la licence Sciences du langage à l'Université Paris Cité :

- « [Sociolinguistique et Analyse du discours](#) », qui propose des cours qui développent des compétences en sémiologie, en sociolinguistique et en analyse du discours ;
- « [Expertise en sémiologie et communication](#) », qui prépare aux carrières dans le domaine de la communication d'entreprise ;
- « [Didactique des langues](#) » qui prépare aux métiers de l'enseignement des langues étrangères (enseignant, encadrement de formateurs, concepteur de matériel pédagogique, chargé de coopération).

Un étudiant licencié en Sciences du langage à l'Université Paris Cité a également accès à d'autres masters de cette même université comme le master « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF) qui prépare au concours de professeur des écoles. Les options de professionnalisation en L1, L2 et L3 (parcours « Professorat des écoles ») préparent à l'entrée dans ce master.

Le diplôme de Sciences du langage permet aussi de postuler dans de nombreux masters en dehors de l'université, notamment à l'ensemble des masters de Sciences du langage et aux masters MEEF 1er degré.

Passerelles et réorientation

Passerelles possibles (sur dossier) après la L2 à l'Université de Paris * :



-  L3 Sciences de l'éducation
 -  Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication
 -  Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre
 -  Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèque
- * Données prévisionnelles
-

Insertion professionnelle

Le parcours professorat des écoles de la licence sciences du langage donne notamment accès aux métiers de l'enseignement.

L'insertion professionnelle est préparée tout au long de la licence à travers :

- le Projet Professionnel Etudiant en L1 ;
- des cours de préparation au métier de professeur des écoles, des ateliers d'écriture professionnelle (L1) ; divers cours spécialisés proposés dans chacun des 3 parcours de la licence ;
- les stages : possibles (et encouragés !) tout au long du cursus. Ils permettent la découverte du monde professionnel.

Contact(s)

Contacts

Caroline Lachet

 caroline.lachet@u-paris.fr

Clara Romero

 clara.romero@u-paris.fr

Pierre Halté

 pierre.halte@u-paris.fr

Emilie Deschellette

 emilie.deschellette@u-paris.fr

Latifa El Hamdani

 latifa.el-hamdani@u-paris.fr

Atrouche Ahlam

Infos pratiques



Contacts

Caroline Lachet
✉ caroline.lachet@u-paris.fr

Clara Romero
✉ clara.romero@u-paris.fr

Pierre Halté
✉ pierre.halte@u-paris.fr

Emilie Deschellette
✉ emilie.deschellette@u-paris.fr

Latifa El Hamdani
✉ latifa.el-hamdani@u-paris.fr

Atrouche Ahlam

Contacts

Caroline Lachet
✉ caroline.lachet@u-paris.fr

Clara Romero
✉ clara.romero@u-paris.fr

Pierre Halté
✉ pierre.halte@u-paris.fr

Emilie Deschellette
✉ emilie.deschellette@u-paris.fr

Latifa El Hamdani
✉ latifa.el-hamdani@u-paris.fr

Atrouche Ahlam

Lieu(x)

📍 Paris



Programme

Organisation

La L1 permet de découvrir les fondements de la discipline tout en vous initiant à d'autres champs des sciences humaines (psychologie, sciences sociales, etc.). Dès cette première année, vous choisissez un parcours, ce qui amorce une spécialisation progressive qui s'intensifiera au fil des semestres. Les enseignements restent largement mutualisés entre les différents parcours de la licence sciences du langage, favorisant une approche pluridisciplinaire et des passerelles possibles en cas de réorientation. L'UE libre permet aux étudiant.e.s de découvrir les deux autres parcours.

La L2 poursuit cette dynamique de spécialisation tout en consolidant les acquis méthodologiques et théoriques. Elle vous permet d'approfondir vos connaissances dans le parcours choisi et d'affiner progressivement votre projet de formation et d'insertion professionnelle.

La L3 constitue l'aboutissement du processus de spécialisation engagé dès la L1. Elle renforce les spécificités disciplinaires de chaque parcours et prépare activement à une poursuite d'études en master ou à une insertion professionnelle ciblée.

En plus du tronc commun aux trois parcours de la licence sciences du langage, des cours spécialisés sont proposés aux étudiants se destinant au professorat des écoles. Ex. d'UE propres à ce parcours : de la linguistique à la didactique du français ; images, représentations et enseignement du français ; étude de la langue et didactique ; lecture, écriture et littératie ; didactique de la grammaire ; etc. (voir la brochure pour plus de précisions).

Contrôle des connaissances

Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances et compétences, nous vous invitons à prendre contact avec l'UFR (voir le lien en savoir+)

Les enseignements font l'objet de contrôles continus au fil de la formation. Si vous n'avez pas validé l'un ou les deux semestres de l'année en cours, vous avez la possibilité de participer à la deuxième session d'examen (ou « session de rattrapage »), organisée à la fin du 2e semestre. Vous vous présentez alors aux épreuves pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne.

Aménagements particuliers

Pour les étudiants en situation de handicap vous pouvez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant - Plus d'informations [ici](#).

Concernant les étudiants à profils ou à besoins spécifiques, l'université permet certains aménagements d'études.

- Les étudiants handicapés doivent faire part de leurs besoins spécifiques lors de l'inscription administrative. Ils contactent le service de médecine préventive et ils remplissent une fiche de suivi personnalisé. Cette fiche est envoyée à la [mission handicap](#)



(DEVU) au siège pour valider les demandes de l'étudiant. En fonction des besoins, nous pouvons être amenés à prendre des mesures personnalisées pour chaque étudiant en concertation avec l'enseignante-référent pour les étudiants handicapés.

- Les étudiants salariés bénéficient également d'aménagements concernant leurs horaires. Ils sont prioritaires sur le choix des TD et peuvent demander une dispense d'assiduité lorsqu'il ne leur est pas possible d'assister à un cours. Les dispenses d'assiduité font l'objet de demandes circonstanciées et sont examinées et accordées par le directeur du département ou par le responsable de l'année de licence concernée.

Attention : un étudiant dispensé d'assiduité pour un enseignement doit obligatoirement valider l'enseignement en question (examen et contrôle continu) et s'informer régulièrement de l'organisation de la vie universitaire.

